

Saisine Plan de déplacements urbains

31 mars 2010



Contribution de Christian DAVIAS

Une brève histoire de téléphérique

Après l'exposé passionné d'Isabelle LOIRAT, il n'est plus permis de douter que le transport filaire est un mode de déplacement vertueux, avec toutefois une interrogation sur la pollution visuelle.

Pourtant, la question qui se pose est d'une toute autre nature.

La mise en œuvre d'un transport en commun "filaire" entre le quai E. Renaud, l'île de Nantes et le site des anciens abattoirs sur la rive sud de la Loire, est-elle une solution pertinente pour résoudre les problèmes de déplacement exposés dans les différentes contributions du Conseil de Développement ?

Je ne reprendrai que deux points principaux liés au secteur concerné :

1- Le besoin d'un franchissement de Loire à l'ouest de Trentemoult

Sans reprendre l'argumentaire développé dans plusieurs contributions, il suffit de constater que la courte ligne de transport en commun « filaire » proposée ne répond que très partiellement aux besoins exprimés, qui je le rappelle, ne concernent pas uniquement le transport en commun et les trajets domiciles / travail, mais également les déplacements de véhicules nécessaires à la vie économique de l'agglomération.

2- Le désenclavement de l'île de Nantes

L'ouvrage de franchissement évoqué ci-dessus, participerait à l'amélioration de la circulation qui transite par l'île de Nantes, en soulageant le trajet "Anne de Bretagne, pont des trois continents".

Il ne resterait donc qu'à assurer un raccordement efficace aux réseaux de transports en commun en utilisant au maximum les infrastructures ferroviaires existantes et la ligne de navibus.

Cette brève analyse montre bien qu'au-delà de l'intérêt novateur, voire touristique d'une liaison filaire telle qu'elle a été exposée, celle-ci ne correspond pas aux enjeux répertoriés.